



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Monsieur Claude Meisch
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg

N/réf. : CSL-2018-141-CF/NF

Luxembourg, le 11 juin 2018

Concerne : Projet de règlement grand-ducal du *** déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires classiques (ESC)

Projet de règlement grand-ducal *** fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique

Projet de règlement grand-ducal du *** modifiant

1. Le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien et
2. Le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires

Monsieur le Ministre,

Par courriers en date du 3 et 9 mai, vous avez soumis les projets de règlement grand-ducaux sous rubrique à l'avis de notre chambre professionnelle.

Les projets sous avis ont pour objet d'intégrer les nouvelles dispositions de la loi du 29 août 2017 portant sur l'enseignement secondaire dans les règlements d'exécution en vigueur concernant l'organisation et les modalités des épreuves des examens. Ainsi, sont fixés par section de l'ESC les disciplines à l'examen, est adapté la terminologie, est intégré le chinois en tant que langue alternative au latin et à l'anglais à partir de la classe de 5^e à l'ESC, sont ajoutées les grilles horaires des classes de la section informatique-communication et les grilles horaires des classes de l'enseignement européen.

Notre chambre professionnelle remarque que dans les tableaux fixant les disciplines d'examen, les disciplines donnant lieu à une épreuve orale à l'examen, les coefficients de promotion des disciplines d'examen et les coefficients servant au calcul de la moyenne pondérée des notes de l'année, la répartition en volets n'a pas été faite. Etant donné que les élèves doivent néanmoins effectuer un choix parmi les disciplines à l'examen qui correspond aux critères suivants : deux disciplines du volet langues et mathématiques, 3 disciplines du volet spécialisation et une discipline du volet formation générale et deux épreuves orales, il importe d'indiquer la répartition des disciplines par volet.

La CSL note avec satisfaction que les résultats des examens seront désormais publiés sur une plateforme électronique mise à disposition par le CGIE et qu'uniquement le candidat lui-même y aura accès. Cette procédure garantira la protection des données à caractère personnel, ce que notre chambre professionnelle approuve pleinement. Elle tient cependant à souligner que la même protection devra encore être mise en place pour les élèves en formation professionnelle.

Sous réserve des observations qui précèdent, notre chambre professionnelle marque son accord aux projets sous avis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour la Chambre des salariés,

A blue ink signature of Norbert Tremuth, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Norbert TREMUTH
Directeur

A blue ink signature of Jean-Claude Reding, written in a cursive style with a large initial 'R' and 'J'.

Jean-Claude REDING
Président

